# LES FEMMES UNIVERSITAIRES ET LEUR PROFESSION

# Résultats de deux enquêtes menées en Belgique

Il nous semble intéressant de signaler, et de citer ici deux études, d'une portée limitée, mais extrêmement suggestives, qui nous sont parvenues de Belgique:

- A. "Les femmes universitaires et les carrières" étude de Mlle Claire Leplae, portant sur le travail professionnel des femmes qui ont obtenu un diplôme à l'Université de Louvain de 1922 à 1949. Cette étude, parue d'abord dans le <u>Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales</u> de l'Université de Louvain (novembre 1950), est reproduite dans le numéro de septembre 1951 d'<u>Echanges</u>, bulletin trimestriel de l'Association des Femmes Universitaires Catholiques de Belgique, affiliée à Pax Romana-MIIC.
- B. "Les jeunes filles à l'Université de Liège et la carrière des diplômées", enquête de Mlle Madeleine Capelle relative aux étudiantes des années 1920-1921 à 1947-1948, parue dans le numéro de janvier-mars 1950 du bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège.
- A. La première étude comprend des données statistiques sur le nombre des étudiantes inscrites, leur répartition entre les différentes Facultés et leur origine sociale. Ce qui nous intéresse le plus ici, c'est cependant les conclusions tirées de 110 interviews accordés à l'auteur par des femmes diplômées de différentes professions, interviews basés sur un questionnaire spécialement calculés pour mettre en lumière les répercussions psychologiques des professions respectives. Ces répercussions sont relevées en détail en ce qui concerne 5 groupes : pharmaciennes, professeurs, médecins, avocats, fonctionnaires ou employées. Nous retenons les remarques suivantes:

#### Pharmaciennes

En général, la pharmacienne est satisfaite de son sort ou du moins s'en contente. Elle prend, semble-t-il, un certain plaisir à pratiquer. Sa profession demande des qualités d'ordre, de minutic, d'organisation, qui sont bien féminines. La pharmacienne est maîtresse de son officine, elle la tient comme s'il s'agissait de son ménage. Les principaux avantages que les pharmaciennes reconnaissent à leur profession sont : le fait que, s'exerçant à domicile, elle se concilie facilement avec les exigences d'une vie familiale, ainsi que l'indépendance dans laquelle elle se pratique d'habitude. Sont appréciés, mais en second licu, les ressources pécuniaires pratiquement assurées, et les contacts humains. Cortaines pharmaciennes estiment au plus haut point l'aspect humanitaire de leur profession. Si elles le désirent, elles ont l'occasion de venir en aide à leurs clients, - aux gens simples qui n'ent pas compris l'ordonnance du médecin : dose prescrite, usage d'un médicament, - elles peuvent aussi rendre du courage au client, car souvent celui-ci cherche à confier son inquiétude. D'autres apprécient que les contacts humains leur apprennent à connaître tous les milieux sociaux.

Le caractère absorbant de la profession est l'inconvénient le plus cité: 90 % des personnes enquêtées s'en sont plaintes. Les pharmaciens sont très pris: de 8 1/2 h. du matin à 7 h. du soir au moins. Les gérants ent en outre une heure de travail dans la soirée, les propriétaires deux heures environ, durant lesquelles ils s'occupent des écritures, et des formulaires à remplir en exécution de la législation sur la sécurité sociale. On sait qu'ils ne sent pas toujours libres le dimanche, et que plusieurs pharmaciens ne s'accordent même pas en entier les vacances auxquelles ils pouvent prétendre. La profession paraît d'autant plus assujettissante qu'elle est routinière, monotone.

./.

Le fait d'être femme n'est nullement défavorable, assurent toutes celles qui travaillent dans une officine ... Par contre, la concurrence masculine est ressentie dans l'industrie pharmacoutique. Les hommes y sont engagés de préférence.

## Professours

Bien plus que d'autres professions, l'enseignement semble conduire aux extrêmes : sentiment de succès ou sentiment d'échec. L'enseignement est une vocation qui exige des aptitudes spéciales. La jeune fille qui a acquis un diplôme universitaire, principalement dans le but de parfaire sa culture générale ou de se spécialiser dans une branche pour laquelle elle était très douée, n'a pas nécessairement les qualités requises pour l'enseignement, même si elle possède une forte personnalité.

Lorsqu'on interroge les professeurs sur les avantages et les inconvénients de leur carrière, les répenses sont souvent contradictoires. La situation d'un professeur dépend de circonstances particulières : de la nature du cours, de l'atmosphère générale de l'établissement dans lequel il enseigne et, en grande partie, de sa propre personnalité.

On constate que 50 % des personnes n'ent rien dit des contacts humains ou les trouvent pénibles. Les rapports de maîtresse à élève sont denc lein d'être aussi agréables qu'en ne les croit lorsqu'en entreprend la carrière. Le bilan général de leur activité, dressé par les professeurs eux-mêmes, est plutêt décevant : 10 % seulement ent exprimé avoir conscience de faire ocuvre utile, de servir la société; 40 % assurent n'avoir aucune impression d'efficience. Pour 20 %, la profession est une source de gain intellectuel constant, tandis que 40 % croient avoir sembré dans une sorte de stagnation intellectuelle persistante.

Lo malaiso dos professours peut être attribué en partie à l'insuffisance des forces physiques ( la tension considérable qu'exigent 20 à 25 houres de cours par semaine ).

... pou de caractères s'accommodent facilement des renoncements que l'enseignement suppose : renoncements d'ordre intellectuel et d'erère affectif. Pour certains esprits, l'obligation de mettre l'enseignement à la portée de l'enfant est pénible. Malgré que le professeur, pour soutenir son propre intérêt, s'offerce de varier la matière, le niveau de celle-ci ne peut être que superficiel. Il en résulte qu'après quelque temps le bilan personnel de l'activité intellectuelle d'un professeur est en perte. L'eutens que certaines matières enseignées n'intéressent généralement ni le professeur ni l'élève. Ceci est particulièrement ressenti par les professeurs de mathématiques.

In concurrence masculine n'existe guère dans l'enseignement, les établissements mixtes n'étant pas nembreux. Cependant, lersqu'ils entrent en compétition, les hommes sont généralement préférés aux femmes, même dans les établissements à population scolaire féminine.

#### Médocins

... quantité de femmes médecins travaillent en sous-ordre, généralement à temps limité, ou seulement en consultations à houres fixes. Plusieurs assument un service dans un établissement médical ou un organisme social, ce qui les dispense de devoir se faire une clientèle. Parfois, en même temps, elles ouvrent un cabinet de consultation indépendant, qui les prend environ un jour par semaine. Pourtant, leur activité principale se déploie sous la direction d'un chef.

Parmi los carrièros médicales indépendantes exercées dès la fin de la formation universitaire, il faut eiter principalement l'ophtalmologie et la stematologie. Cos deux spécialités conviennent bien à la fomme parce qu'elles se peuvent pratiquer à temps limité. Mais l'installation du cabinet est coûteuse. En ophtalmologie, la clientèle se fait lentement; le nombre de consultations par individu est minime; cependant, dans les régions industrielles, vu les accidents de travail, l'activité est plus considérable. En stematologie, la réussite est plus rapide et d'ordinaire assurée.

La pédiatrie est entreprise par beaucoup de femmes, elle est souvent exercée en même temps que la psychiatrie infantile et la neurologie. Elle mène parfois à l'exercice de la médecine générale : des enfants, les soins s'étendent aux parents; à la mère d'abord, au père ensuite, lorsqu'ils ont pu apprécier la compétence et le dérouement du médecin par les rapports noués pour l'enfant. La neurologie et la psychiatrie, pratiquées auprès des adultes, réussissent moins à la femme en dehors d'un établissement où elle trouve un soution, surtout lorsqu'elle est encore jeune, car elle ne possède pas suffisamment de sang-froid : elle a peur de sos malades.

La pratique de la médecine générale est meins répandue que colle des spécialités parce cu'elle exige de grandes forces physiques de coux qui désirent se donner entièrement à lour profession.

L'attitude du client, devent la fomme médecin, est la suivante : certains services, traitement aux rayons X, radioscopie, assumés par une fomme, sont acceptés sans étennement par les patients. Les malades d'une clinique ou d'un sanatorium, au premier contact, préfèreraient que le médecin résidant soit un homme, mais ils s'habituent vite aux soins d'une forme et finissent par assurer qu'elle s'attache plus à ses malades.

## Avocats

Do l'avis de toutes, les avantages de la profession sont l'indépendance, la liberté dans l'organisation du travail et la variété de celui-ci. En outre, le milieu des avecats est cultivé, et l'on y trouve des amis sincères et de bens conseillers.

Lo grand inconvénient de la profession, c'est qu'il faut des années pour se constituer une clientèle et que pendant ces années il faut soutenir un train de vie assez élevé. Un autre inconvénient, relevé dans les entretiens, consiste dans le fait que le travail intellectuel doit s'effectuer dans la seirée, alors que la matinée passée au Palais et l'après-vili consacrée à receptir des clients sont déjà très fatigantes. Enfin, la sensibilité cause un surcroît de fatigue. Comme l'homme, mais sans doute plus que lui, la forme avecnt s'épuise à prendre les choses trop à cocur, au début de sa carrière. Plus tard, ayant acquis de l'expérience, elle perdra sa sensibilité excessive et traitera les cas de façon plus clinique. Mais il lui faut longtemps pour arriver à posséder cette maîtrise de sei.

## Fonctionnaires et employées

En règle générale, les fonctionnaires et employées sont heurouses en fonction de l'utilité immédiate de leur activité, ou du moins de l'impression d'être utile qu'elles en ressentent, et en fonction des contacts humains que leur profession procure. Ainsi, celles qui sont occupées dans des organismes sociaux acceptent plus aisément une besegne ingrate de bureau que celles qui travaillent dans une institution de caractère économique, et celles qui voient différentes personnes sont plus satisfaites que celles qui sont isolées, même si les secondes ent des occupations plus intéressantes.

Dans los grandos administrations publiques ou privées, la femme est souvent défaverisée par rapport aux hommes. Si on lui confie volontiers des responsabilités, le
fruit de son travail ne lui est pas toujours officiellement reconnu, les hommes
s'en attribuent le mérite. Par ailleurs, certaine conception d'une politique familiale,
aboutit parfois à appliquer aux services féminins un barème plus considérablement
réduit qu'il n'est d'usage. Quelquefois aussi, parce qu'il n'a pas été prévu que le
personnel féminin puisse avoir fait des études supérieures, le traitement est médiocre quelle que soit l'activité. Cette situation est particulièrement vexante lorsque
l'économie réalisée ne s'imposait pas. Une rémunération faible n'a pas de caractère

vexatoire pour les fermes universitaires qui utilisent leur diplôme au service d'organismes privés, dépourvus de ressources suffisantes, comme, par exemple, les ceuvres sociales. Toutefois, il faut noter qu'à présent, les directeurs de ces ocurres font un grand effort pour rétribuer convenablement leur personnel.

## Romarques générales

A propos do l'"initiative des études", dos mobiles qui les ont déterminées, on signale: "ume évolution dans la conception que les jeunes filles se sont faite des études universitaires, depuis 1921. Au début, l'attitude des diplônées en philosophie était caractéristique. Colles-ci"cherchaient la Vérité", en bref, "se rendaient compte que les formes manquaient de fermation". Depuis que le niveau général des études féminines s'est élevé, ce mobile est meins fréquent et a fait place à l'ambition de rendre des services, d'être utile, que neus trouvens surteut chez les fermes médecins et chez les diplônées de la Faculté de droit. Cette évolution générale, suit d'ailleurs l'esprit du temps. La notion de servir la société s'est diffusée entre les deux guerres, elle s'impose à présent. Il faut noter pourtant qu'un nembre de formes diplônées n'ent aucunement fait mention d'une intention altruiste parmi les metifs qui les auraient déterminées à entreprendre des études universitaires. Ceci signifie au noins qu'une telle intention n'était pas au premier rang de leurs préeccupations."

Un fait curioux, relevé dans l'enquête, est la dévalorisation des études supérioures dans l'epinion des formes. Tant que les hormes étaient souls à faire des études supérioures, celles-ci furent prisées très haut. Les formes n'étaient pas lein d'en conceveir de la révérence. A présent, avoir fait l'université ne leur paraît plus du tout extraordinaire. Il en est des études supérioures comme des élections législatives : le vote a perdu de sen prestige depuis que les formes sent appolées aux urnes.

## Le mariage

- ... le désir du nariage est fenction inverse de l'intérêt que présente la profession exercée. Lorsque la profession permet de déployer de l'initiative, la ferme se laisse absorber par son travail jusqu'à négliger l'idée de fender un foyer. Mais il arrive un moment où la carrière se cristallise et ne laisse entreveir ni avancement, ni variété. Souvent, en même temps, les circonstances font ressentir un certain isolement: les relations de jeunesse se perdent, le foyer paternel se vide. La ferme qui travaille cherche alors à se marier. La noitié des personnes mariées sur lesquelles perte l'enquête, se sont mariées entre l'âge de 28 et de 36 ans. La ferme mariée, sortie de l'Université de Louvain, abandonne d'ordinaire toute activité professionnelle.
- B. La seconde enquête vise à fournir une réponse, par des données statistiques portant sur un domaine défini, à un certain nombre de questions précises. Les conclusions générales mettent en lumière les faits suivants: "La progression du nombre absolu et relatif des étudiantes; l'évolution de leur répartition entre les divers groupes d'études; les transformations du recrutement, en particulier l'influence croissante des mobiles économiques dans l'erientation universitaire des jeunes filles; le rapport entre le nombre des diplêmes et celui des inscriptions (moins de 50 %); la forte proportion du nombre des diplêmées qui exercent une profession (8 sur 10); la nomenclature des carrières où se sont engagées les diplêmées.

En ce qui concerne la motivation du choix des études et les répercussions psychologiques et sociales de l'exercice des différentes professions, les conclusions rejoignent dans l'ensemble celles de Louvain. Il semble intéressant d'ajouter les romarques suivantes concernant la Faculté des Sciences:

Los étudiantos qui se dirigent vers cette Faculté y vont généralement par goût. Cos études requièrent des aptitudes spéciales et ent la réputation d'être dures. C'est ce qui semble expliquer le nombre restreint d'étudiantes qui y sont inscrites. Mais la question des débouchés est également prise en considération.

Actuellement, les sections ouvrant principalement accès à l'enseignement ont des effectifs réduits. C'est le cas des Sciences mathématiques.

En Sciences chimiques, le nombre des étudiantes augmente, car elles savent qu'un bel avenir peut normalement leur être prédit. L'activité des licenciées en Sciences chimiques peut s'exercer en de nombreux domaines : travail de recherches dans les laboratoires d'analyse, dans les cliniques, sanatoria, etc. Les débouchés se multiplient également dans l'industrie où la chimie prond de jour en jour plus d'importance.

En Sciences géographiques, le nombre des étudiantes inscrites a augmenté en 1948-1949, car l'attention des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement moyen fut attirée par les professeurs de cette section sur le fait que de nouveaux emplois s'offrent dans les bureaux d'urbanisme, pouvant fort bien convenir à des femmes. Pou de débouchés s'offrent encore aux licenciées dans l'enseignement.

En ce qui concorno les Sciences appliquées, en écrit :

Los jouros fillos no sont généralement pas attirées par de telles études, ni par la carrière, plutôt masculine, d'ingénieur.

Des débouchés leur sont copondant offerts, qui diffèrent suivant la spécialisation. En Bolgique, les emplois "en fabrication" sont réservés à des collaborateurs du sexe masculin. Les débouchés leur sont plus accessibles dans des bureaux d'études et d'élaboration de projets, dans des bureaux de recherche, de renseignements bibliographiques.

L'enquête sur la <u>carrière des diplêmées</u> portent sur 1036 diplêmées bolges ( sur 2244 étudiantes bolges inscrites ). Laissant de côté colles pour lesquelles en n'a pas de précision, on arrive à cette constatation :

sur 356 célibataires | 146 exerción una profession 10 n'excreont passur 551 mariées : 381 " " 170 " "

Lo nombre des licenciées en Sciences sociales, en Sciences politiques, en Sciences administratives, en Education physique, en Sciences dentaires, de même que le nombre des ingénieurs sont pou importants. De ce fait, l'en ne pout considérer les pourcentages des diplômées de ces diverses catégories comme ayant une véritable signification.

Do l'examen des pourcentages des diplômées des autres catégories, en peut conclure qu'utilisent leur diplôme 90 % au moins des femmes médecins et pharmaciens, 80 % des femmes licenciées en Sciences commerciales, 78 % environ des licenciées en Philosophie et Lettres et en Sciences ( trouvant les principaux débouchés dans l'enseignement ), 62 % des decteurs en Droit et 52 % des licenciées en Art et Archéologie.

Quant aux professions exercées par des fommes mariées, retenens celles de : professeur (dans toutes les branches); archiviste; bibliothécaire; secrétaire; assistante ou chargée de cours à l'Université; attachée de musée; avecat; secrétaire; employée dans le commerce; spécialiste en pédiatrie, gynécologie, stematologie, ophtalmologie; Inspecteur principal du Ministère de la Santé Publique; dentiste; pharmacienne (sur 131 pharmaciennes mariées, 128 ent la propriété en la gérance d'une officine, une travaille dans un laboratoire, une est chef de travaux à l'Université, une autre conservateur à l'Université); chimiste dans l'industrie en dans un laboratoire d'hôpital; ingénieur (service de decumentation technique); co-directrice (avec sen mari) d'une entroprise d'appareillage électrique.

# Rapport, Boulogne-sur-Seine, Annexe C

#### LA FEMME UNIVERSITAIRE EN SUISSE

A côté de ces deux enquêtes détaillées, signalons une étude de synthèse sur : <u>La situation de la femme universitaire en Suisse</u>, préparée sur la base d'une documentation abondante par <u>Mme Hélène Thalmann-Antenen</u>, <u>Dr. en Droit</u>, et parue (dans la traduction française de Mme Madeleine Jeanneret) dans la <u>Revue universitaire suisse</u> (1950 No 4).

Mme Thalmann-Antonen souligne tout d'abord les difficultés que rencontre la fomme universitaire suisse du fait de l'encombrement des professions libérales, qui la fait considérer comme une concurrente indésirable, ainsi que de l'attitude générale de la Suisse, qui interdit aux femmes toute fonction liée à la vie politique, et de l'opinion courante que l'activité professionnelle de la femme universitaire est incompatible avec le mariage. En ce qui concerne la question du gain, la position de la femme universitaire est nottement inférieure (dens l'enseignement officiel, par exemple, sa rémunération est souvent, par principe, inférieure à celle de l'homme).

Nous n'avons pas à nous préoccuper des difficultés qu'ent les théologiennes à se faire agréer comme pasteur (!).

Par contre, il nous intéresse de savoir que les femmes juristes sont exclues (sauf dans le canton de Vaud) de la magistrature judiciaire et de toute carrière dont l'exercice est lié à celui des droits civiques, et que l'administration "ne s'ouvre qu'avec précuation devant elles"; que, d'ailleurs, au stade fédéral et dans un grand nombre de cantons, le mariage constitue un "motif valable" pour congédier une fomme de l'administration. Dans l'économie privée, la situation ne paraît être guère plus favorable.

En ce qui concerne l'enseignement : "abstraction faite d'un petit nombre de gymnases de filles, des écoles la comparere, des écoles compléaentaires et des écoles normales pour institutrices, ce sont les degrés inférieurs de l'enseignement secondaire qui offrent le plus souvent des situations aux fommes universitaires". L'institutrice qui se marie se trouve facilement congédiée.

Un paragraphe intéressant est consacré au travail de bibliothécaire : "Il semblerait que les bibliothèques seraient le lieu de prédilection pour le travail professionnel dos formos universitairos, car il exige de la patience et de la minutie, qualités qui correspondent aux aptitudes féminines. Un directeur de bibliothèque s'exprimait dernièrement en ces termes : "La fomme possède (pour le travail de bibliothèque) doux qualités particulièrement préciouses : d'une part, elle est meins exigeante que l'homme on ce qui concerne la variété et la nature de son travail, d'autre part, elle représente un élément de stabilité dans le personnel, car, à formation égale, un homme recherche bientôt de l'avancement". Ces réflexions sont révélatrices, elles définissent la place que l'en réserve à la forme et celle qu'en lui attribue dans le travail de bibliothécaire. Prouve en est ce fait récent : une bibliothèque cantonale mettait au concours des places de bibliothécaires; les candidates devaient connaître la sténodactylographie; le traitement correspondait à celui d'un travail de sténodactylographo ! Montionnons capondant que plusieurs formes sont parvenues, malgré ces faits, au poste de vice-directeur (Bibliothèque centrale, Zurich), directeur-adjoint (Bibliothèque de la Ville, Meuchâtel), voire même directeur (Bibliothèque cantonale, Lugano: Bibliothèque populaire, Zurich).>>

Malgré ces difficultés, Mme Thalmann-Antenen constate des progrès et la disparition de bien des préjugés : ... dans la plupart de nos universités, des fermes occupent des chaires de privat-docent ou de professeurs extraordinaires et très exceptionnellement, même ordinaires; dans toutes nos villes, des fermes médocins, dontistes, pharmaciennes, avocates pratiquent avec succès; plus d'une forme porte le titre de Dr.h.c. ou une autre distinction honorifique. Nombre d'entre elles se sont frayé un sentier, à travers le naquis des interdictions officielles, jusqu'à des postes en vue dans le ministère pasteral, l'administration, l'enseignement, les bibliothèques, les musées, les hôpitaux."

Fundação Cuidar o Futuro

## SECRETARIAT FEMININ DE LA F.F.E.C.

Depuis que la Fédération Française des Etudiants Catholiques s'est incorporé en 1950 l'ancienne Fédération Française des Associations d'Etudiantes Catholiques, les questions intéressant plus spécialement les étudiantes sont confiées au Secrétariat Féminin de la FFEC (61, rue Madame, Paris VIe), dont la responsable actuelle est Monique Lemaire, du Groupe Catholique de la Faculté du Droit. Le Conseil Fédéral de la FFEC, réuni en octobre 1951, a précisé ainsi le rôle qui incombe aux responsables étudiantes :

Le Consoil Fédéral : "confie au Secrétariat Féminin la diffusion d'informations sur les activités proprement féminines des Groupes,

encourage les Groupes à préciser la réflexion des étudiantes sur la condition féminine à l'université et à développer les activités qui suppléerent aux

insuffisances de l'enseignement universitaire,

domando aux étudiantos engagées dans les Offices fédéraux (pour les différentes Facultés) d'étudier plus particulièrement les questions d'orientation professionnelle et les possibilités de Réforme de l'Université propres à mieux développer la personnalité féminine."

En préparation du Consoil, le Secrétariat Féminin avait présenté dans un document de travail les différents domaines : vie spirituelle - action de structure - orientation personnelle, où devrait s'exercer l'activité des groupes d'étudiantes. Nous aimeriens citer, en rapport avec notre étude des questions professionnelles, la partie de co document qui concerne l'action de structure au sein de l'Université :

La jeune fille arrivant à l'Université y trouve un cadre préparé pour des garçons. Si l'on met à part les quelques professions strictement féminines, infirmières, assistantes sociales, jardinières d'enfants, l'étudiante désireuse d'acquérir un métier (nous parlerens des sutres plus lein) est obligée de décrecher les mêmes examens que les garçons, et en suivant les mêmes programmes.

Est-ce normal ? N'y aurait-il pas moyen, à l'intérieur de chaque discipline, de faciliter, par un jeu d'options assez larges, le choix pour la jeune fille d'une spécialisation plus conforme à ses aspirations. En prenant l'exemple du Droit, n'est-il pas
possible de faire approfendir, tout au long des trois années de licence, la psychologie
de l'enfant, avec ses fondements physiologiques et sociologiques, à la jeune fille qui
désire devenir juge dans les tribunaux pour enfants, crienteuse professionnelle, etc...
et coci en lui épargnant d'autres matières qui peuvent lui être totalement inutiles:
doit romain pour certaines, commercial pour d'autres.

L'aboutissement normal d'une spécialisation de ce genre serait évidemment le plus grand afflux de jeunes filles vers des métiers jugés plus spécifiquement féminins. Pour reprendre l'exemple précédent, la possibilité d'étudier dans les premières années d'Université, tout ce qui a trait à l'enfant, accreîtrait certainement le nombre des femmes magistrats pour enfants. Faudrait-il aller jusqu'à réserver exclusivement certaines professions aux femmes ? pout-être. Tout ceci est à apprefendir.

Nous sonnes ici sur le plan de l'action structurelle : l'Université n'est pas adaptée aux femmes, il s'agit de la modifier, qui le fera ? Cotte action est évidemment du ressort d'organismes habilités : syndicats étudiants, pouvoirs publics ... Mais, ils n'agirent pas si en ne leur demande, et si en ne propose à leurs réflexions des ébauches de réformes fondées sur une étude précise. Or ce travail de préparation l'Eglise ne nous fait-elle pas un devoir de nous y consacrer ?